



**LA FERTÉ ALAIS**  
**ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION**

8 décembre 2023

**DATE D’AFFICHAGE**

9 décembre 2023

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 27  
Présents : 15  
Votants : 20

**OBJET :**

**Demande de subvention au titre de 2024 pour l’extension pluriannuelle d’un système de vidéo protection**

Pour : 19  
Contre : 1  
Abstention : 0



Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt trois, le 14 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Morvan Mariannick, Sheps Ariel, Herlin Claire, Franel Hervé, Pelage Alexa, Raynal Stéphane, Humbert Guy Charles, Martins Viana Stéphanie, Grillot Marie Solange, Souedet Alain, Davoine Christine, Galeazzi Jacqueline, Azevedo José, Bazin Annick, Phalippoux Léa.

**Étaient absents excusés :**

Madame Bocquillon Fleurine  
Monsieur Perthuis Laurent  
Monsieur Cayzac Julien  
Madame Pirka Maria  
Madame Araminthe Caroline

**Donne pouvoir à :**

Madame Martins Viana Stéphanie  
Monsieur Raynal Stéphane  
Madame Herlin Claire  
Monsieur Sheps Ariel  
Madame Morvan Mariannick

**Étaient absents :**

Mesdames et Messieurs Pastorello Sylvain, Muzzin Agostino, Metaut Charlène, Chenu Laure, Lesage Ghislaine, Choupay stéphanie, Lesage Gilles.

**DELIBERATION**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE 2024 POUR L’EXTENSION PLURIANNUELLE D’UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION**

Madame Le Maire expose à l’assemblée qu’afin de poursuivre la prévention contre la délinquance et veiller à lutter contre les dégradations des bâtiments communaux et des dépôts sauvages, la commune peut prétendre au titre du FIPD et toute autres subventions existantes à un financement pour l’extension de son système de vidéo protection.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** que l’article 10 de la Loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 autorise la mise en œuvre de vidéo protection sur la voie publique par une autorité publique,

**CONSIDERANT** que la Loi du 5 mars 2007 n°2007-297 relative à la prévention de la délinquance réaffirmée par l’article 1 du décret n°2019-1259 du 28 novembre 2019 a créé le Fonds interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) destiné à favoriser le développement des politiques locales de prévention de la délinquance,

**CONSIDERANT** la réunion Gendarmerie du 28 novembre 2022 à Lardy avec la Colonel DUBIER et Monsieur le Préfet de l'Essonne où il a été exposé les chiffres des atteintes aux biens et aux personnes, ainsi que le « Trafic » de stupéfiants sur les communes essonniennes,

**CONSIDERANT** que lors de cette réunion il a été exposé l'évolution importante du « trafic » de stupéfiant sur la commune qui passe en « Zone Orange »

**CONSIDERANT** la nécessité d'augmenter le nombre de caméra sur les communes qui subissent ces hausses,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**A LA MAJORITE**

**19 voix** pour

**1 voix** contre Madame Phalippoux Léa

**SOLLICITE** les subventions maximales au titre Fonds interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) et ce au taux minimum de 50%, compte tenu des installations pluriannuelles du système de vidéo protection,

**SOLLICITE** tous autres financeurs existants et ce au taux maximum, compte tenu des installations pluriannuelles du système de vidéo protection

**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces consécutives à ces décisions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire.  
Marianndick MORVAN



Accusé de réception en préfecture

091-219102324-20231214-073\_2023-DE

Reçu le 18/12/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

demarches-simplifiees.fr

Les champs suivis d'un astérisque (\*) sont obligatoires. Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Télécharger le guide de la démarche

PDF - 1,38 Mo

## 1. Identification du demandeur

Nom - Dénomination \*

COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS

Numéro Siret \*

Saisissez 14 chiffres sans espaces. Exemple : 50000123456789

21910232400015

MAIRIE Commune et commune nouvelle

Adresse du siège social \*

Saisissez une adresse, une voie, un lieu-dit ou une commune. Exemple : 11 rue Réaumur, Paris

5 Rue des Fillettes 91590 La Ferté-Alais

Adresse de correspondance si différente du siège social

Saisissez une adresse, une voie, un lieu-dit ou une commune. Exemple : 11 rue Réaumur, Paris

## 2. Représentant-e légal-e

Civilité \*

Sélectionnez une des valeurs

Madame Monsieur

Nom \*

MORVAN

Prénom \*

Mariannick

Fonction \*

Maire

Numéro de téléphone \*

Le numéro de téléphone saisi doit être valide. Exemple : 0612345678

0169908830

Votre brouillon est automatiquement enregistré. En savoir plus

UNION DES BOURGEOIS

Accusé de réception en préfecture

091-219102324-20231214-073\_2023-DE

Reçu le 18/12/2023

mmorvan@lafertealais.fr

### 3. Identification de la personne en charge du dossier à contacter

Civilité \*

Sélectionnez une des valeurs

Madame  Monsieur

Nom

Si différent du représentant légal, fournir une délégation de signature et/ou de fonction

GEOFFROY

Prénom

CAROLE

Fonction

AFFAIRES GENERALES

Téléphone

Le numéro de téléphone saisi doit être valide. Exemple : 0612345678

0169908857

Email

Format attendu : nom@domaine.fr

affairesgenerales@lafertealais.fr

### 4. Projet

Intitulé du projet \*

DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION ET EXTENSION DE L'INFRASTRUCTURE EXISTANTE SUR SON TERRITOIRE

Arrondissement \*

Évry

Palaiseau

Étampes

Zone de sécurité intérieure \*

Police Nationale

Gendarmerie

Les travaux envisagés interviendront-ils dans un quartier prioritaire (QPV ou QRR) ?

Oui  Non

Nature du projet \*

Indiquez la nature des travaux || rejetés

---

Nouveau champ

---

CSU déjà existant \*

Oui  Non

Déport d'images vers les forces de sécurité intérieure déjà existant \*

Oui  Non

Visionnage aléatoire \*

Oui  Non

Description détaillée du projet \*

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

Indiquez de manière précise les travaux prévus : type d'équipements et localisation

La commune de La Ferté-Alais souhaite continuer à développer la vidéoprotection sur son territoire, et à ce titre, sollicite le FIPD pour l'extension de son infrastructure existante.

---

Objectifs du projet \*

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

Cette opération a pour objectif, suite à la 1ère phase de vidéoprotection et de vidéoverbalisation, pour la commune d'étendre la pose de caméras afin de :

- protéger les bâtiments publics et leurs abords,
- lutter contre les dégradations desdits bâtiments ; en effet, une augmentation d'actes de vandalisme est à noter, la Gendarmerie Nationale demande de plus en plus les extractions des vidéos sur le centre-ville des actes de refus d'obtempérer, de VAMA sur le secteur et pouvoir suivre la direction d'un véhicule incriminé,
- prévenir aux atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- prévenir et constater les infractions liées aux abandons des déchets, matériaux et objets divers.
- sécuriser le centre-ville et ses commerçants qui a été complètement réhabilité.

---

Nombre initial de caméras de voie publique déjà existantes \*

13

---

Nombre de nouvelles caméras de voie publique du projet \*

4

---

Nombre de nouvelles caméras nomades du projet \*

0

---

Nombre de nouvelles caméras à lecture ou visualisation de plaque minéralogique du projet \*

Attention : cet équipement n'est pas éligible au FIPD mais doit être mentionné ici

0

---

# Accuse de réception en préfecture

091-219102324-20231214-073\_2023-DE

Reçu le 18/12/2023

Nombre de caméras du projet en renouvellement de caméras existantes \*

Attention : cet équipement n'est pas forcément éligible au FIPD mais doit être mentionné ici

0

Motifs du renouvellement et date d'installation des anciennes caméras

Système de vidéo-protection autorisé par arrêté préfectoral \*

Si oui, joindre la copie de l'arrêté préfectoral en cours de validité ET prenant en compte les nouvelles caméras du projet

Oui Non

## 5. Calendrier du projet

Date prévisionnelle du début des travaux \*

Format attendu : JJ/MM/AAAA. Exemple : 15/10/2022

15/12/2023

Date prévisionnelle de fin de travaux \*

Format attendu : JJ/MM/AAAA. Exemple : 15/10/2022

31/01/2024

## 6. Budget du projet

Montant total du projet (HT pour les collectivités, TTC pour les autres porteurs) \*

Précisez le coût prévisionnel global

25269

Étude (HT pour les collectivités, TTC pour les autres porteurs)

Précisez le coût prévisionnel

Installation de caméras (HT pour les collectivités, TTC pour les autres porteurs)

Précisez le coût prévisionnel

Déport d'images (HT pour les collectivités, TTC pour les autres porteurs)

Précisez le coût prévisionnel

CSU (HT pour les collectivités, TTC pour les autres porteurs)

Précisez le coût prévisionnel

## 7. Subvention FIPD

Montant FIPD sollicité \*

13000

#### Cofinancements sollicités \*

Précisez le ou les nom(s) du ou des financeur(s) ainsi que le ou les montant(s) demandé(s) par cofinanceur

#### Subventions antérieures FIPD \*

Précisez le montant de la subvention obtenue en année N-1 et N-2, ainsi que l'état d'avancement des travaux

0

## 8. Compléments

#### Information complémentaire éventuelle

Redimensionnez le champ pour saisir plus de lignes

Cette rubrique vous permet d'apporter des précisions complémentaires susceptibles d'éclairer davantage les financeurs sur la pertinence de votre projet

Ce projet s'inscrit dans la continuité du déploiement de la vidéoprotection avec l'installation de caméras sur notre commune. En effet, l'objectif de sécuriser les bâtiments publics et leurs abords afin de réprimer les actes de malveillance, de dissuader ou tout au moins prévenir des atteintes à la sécurité des administrés (augmentation d'alertes Cambriolages) avec la fourniture d'images nécessaires auprès des Brigades territoriales autonomes de Gendarmerie Nationale, de prévenir et constater les infractions dépôts sauvages, de sécuriser également les accès aux transports Ile de France (JO 2024).

#### Attestation sur l'honneur

J'atteste être le (la)

représentant(e) légal(e) de la structure, ou être autorisé(e) pour celui-ci à déposer cette demande de subvention.

Je certifie que la structure est régulièrement déclarée, certifie qu'elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants et certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

Je précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de la structure (RIB joint).

#### ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Atteste que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraires et en nature) sur les 3 derniers exercices, dont l'exercice en cours \*

inférieur ou égal à 500 000 euros

supérieur à 500 000 euros

## Accusé de réception en préfecture

091-219102324-20231214-073\_2023-DE

Reçu le 18/12/2023

### 9. Pièces jointes

#### Budget du projet ou plan de financement détaillé \*

Joignez le budget du projet

2024 BP FIPD.pdf

#### Dossier technique du projet faisant apparaître la nature et la typologie des équipements à installer ainsi que leur localisation \*

2024 FIPD LFA CCVE Fiche caméras.pdf

#### Devis détaillés \*

2023 FIDP SPIE DEVIS 25269.64 € HT.pdf

#### Arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter un système de vidéo-protection \*

ARRETE\_PREF2021-283\_15.03.2021.pdf

#### Tableau récapitulatif des caméras

Ne concerne que les demandes de subvention de caméras.

Renseigner le modèle vierge transmis dans l'appel à projets.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi

#### Délibération autorisant la demande de subvention

Document obligatoire pour les communes : délibération prise lors de l'élection de l'exécutif au moment des dernières élections municipales et communautaires l'autorisant à solliciter une subvention dédiée à la présente demande.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi

#### Statuts si le demandeur est une structure intercommunale

Taille maximale : 200 Mo

Aucun fichier choisi

#### Délégation de signature et/ou de fonction

43 - DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.pdf

#### Relevé d'identité bancaire (RIB) \*

2023 RIB LFA.pdf

#### Budget de la structure

Uniquement pour les porteurs privés.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi

#### Autre

Joignez toute pièce complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Taille maximale : 200 Mo.

Aucun fichier choisi